



Au service
des peuples
et des nations

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA FORMATION CONTINUE DE LA POLICE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE (PARFCP)



Rapport descriptif de mise en œuvre

An 2 : Octobre 2017 – Mars 2018

SOMMAIRE

| <i>Chapitres</i> | <i>Libellés</i> | <i>Pages</i> |
|-------------------|---|--------------|
| | Sigles et acronymes | 3 |
| <i>I</i> | : CONTEXTE ET RESUME DE L'ACTION | 4 |
| <i>II</i> | : ACTIVITES REALISEES AU COURS DE LA PERIODE, ET RESULTATS CLES | 5 |
| <i>III</i> | : SYNERGIE ET COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INITIATIVES | 19 |
| <i>IV</i> | : DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES | 19 |
| <i>V</i> | : MODIFICATIONS APPORTES A LA MISE EN ŒUVRE | 20 |
| <i>VI</i> | : COORDINATION, SUIVI EVALUATION, VISIBILITE | 20 |
| <i>VII</i> | : ANNEXES | 20 |

SIGLES ET ACCRONYMES

| SIGLES | Définitions |
|---------------|--|
| DGPN | : Direction Générale de la Police Nationale |
| ENP | : Ecole Nationale de Police |
| GIZ | : Coopération Technique Allemande |
| HOPC | : Head of Police component (Chef de la composante Police de l'ONUCI) |
| JICA | : Agence Japonaise de Coopération Internationale |
| MEMIS | : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité |
| ONU | : Organisation des Nations Unies |
| ONUCI | : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire |
| PAFC | : Projet d'Appui à la Formation Continue |
| PARDS | : Projet d'Appui au Renforcement du Dialogue Socio sécuritaire |
| PARPP | : Projet d'Appui à la Réconciliation entre la Population et la Police Nationale de Côte d'Ivoire |
| PARCP | : Projet d'Appui au renforcement des capacités de la police nationale |
| PN | Police Nationale |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PTS | Police Technique et Scientifique |
| RSS | : Réforme du secteur de la sécurité |
| SDFCP | : Sous-Direction de la Formation Continue et du Perfectionnement |
| SR | Sécurité Routière |
| TDR | : Termes de Référence |
| TSIP | Techniques de Sécurité en Intervention Policière |
| UE | : Union Européenne |
| UNPOL | : Police des Nations Unies |
| USD | : Dollar Américain |
| VBG | : Violences Basées sur le Genre |
| VSBG | : Violences Sexuelles Basées sur le Genre |

I. CONTEXTE ET RESUME DE L'ACTION

1.1 Contexte

La longue crise sociopolitique et militaire qu'a traversée la Côte d'Ivoire a fortement affectée l'ensemble des Institutions de la République de même que la Police ivoirienne. Pour relever les nombreux défis de restauration de l'autorité de l'Etat et de réforme du secteur de la sécurité, le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers se sont mobilisés pour inverser la tendance et montrer leur capacité de résilience. De ce fait, des progrès importants ont été réalisés sur les plans de l'efficacité opérationnelle et de la gouvernance du secteur de la sécurité, ainsi que dans le domaine de la prestation de services. En dépit de certaines déficiences opérationnelles, les institutions nationales chargées de la sécurité se sont acquittées de leurs fonctions statutaires avec une meilleure compréhension de leurs attributions respectives et des capacités renforcées. Toutefois, la plupart des responsables gouvernementaux estimaient que les efforts visant la restauration des services de police ont été engagés et se sont poursuivis. En dépit des mesures prises par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers, les défis sont restés importants, notamment en matière du professionnalisme des agents de police et le renforcement des capacités de la police nationale.

C'est dans ce contexte qu'a été formulé et mis en œuvre de Janvier 2014 à Mars 2016, le Projet d'Appui au renforcement des capacités de la police nationale (PARCP). Le PARCP qui est la contribution de la JICA et du PNUD à la réponse au défi de la sécurité et de la cohésion sociale a permis de renforcer les capacités professionnelles et opérationnelles de 3.700 policiers animateurs relais, hommes et femmes, répartis sur toute l'étendue de la Côte d'Ivoire par la formation continue. Ces Policiers formés sont chargés de partager les acquis de la formation avec les autres personnels de police de leurs services. Malgré l'atteinte de résultats concluants, la nécessité de poursuivre la professionnalisation de la Police est apparue au grand jour suite à la survenance de nouvelles formes de criminalité et à la recrudescence de certains actes de grand banditisme.

Dans le même temps, par la Résolution 2284 adoptée le 28 Avril 2016, le Conseil de Sécurité a *décidé* que le mandat de l'ONUCI sera prorogé pour une dernière période prenant fin le 30 juin 2017 ; il a également recommandé le transfert des activités résiduelles à l'équipe pays et à la partie nationale.

Il est alors devenu nécessaire et incontournable de consolider les nombreux acquis du programme précédent, d'asseoir les bases de la formation continue de la Police Nationale de Côte d'Ivoire et de faciliter la transition liée au départ annoncé de la Police des Nations Unies (UNPOL). C'est dans la perspective de cette triple exigence que s'inscrit le Projet d'Appui au Renforcement de la Formation Continue de la Police Nationale (PAFC).

Le PAFC est la contribution du PNUD et de ses partenaires (notamment l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, la Police des Nations Unies, et le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité), à la réponse au défi de la sécurité et de la cohésion sociale. Il vise à contribuer à la restauration de l'autorité et la légitimité des services de sécurité intérieure à travers le renforcement du professionnalisme de ceux-ci par la formation continue.

De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer les capacités nationales en programmation, mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes de formation continue de la police nationale ; (ii) Renforcer le dispositif opérationnel de formation continue de la police nationale ; (iii) Améliorer le professionnalisme et l'image de travail du policier.

Le projet s'étend sur trois (3) années budgétaires japonaises (décembre 2016 à septembre 2019) structurées comme suit :

- Année 1 de Décembre 2016 à mars 2017 ;
- Année 2 de 2017 à 2018 ;
- Année 3 de 2018 à 2019.

1.2 Résumé de la mise en œuvre

La deuxième phase de mise en œuvre du projet, objet du présent rapport, est relative à la période allant du 25 octobre 2017 au 15 Mars 2018 a permis de :

- Faire l'état des lieux à travers des missions locales d'analyse situationnelle de la formation continue, ainsi que la restitution lors d'un atelier bilan;
- Former l'équipe des 80 coordonnateurs régionaux et centraux à l'identification, planification, gestion, suivi et évaluation des actions de formation continue ;
- Identifier et Elaborer des plans locaux de formation continue (préfecture de police et 6 districts, 2 directions centrales);
- Former des animateurs relais supplémentaires sur différentes thématiques existantes (en PTS, VBG, SR, TSIP) ;
- Former des formateurs niveau 1 & 2 supplémentaires ;
- Réhabiliter les bureaux de la SDFCP.

II. ACTIVITES REALISEES AU COURS DE LA PERIODE, ET RESULTATS CLES

Les activités planifiées au cours de la période sont liées aux résultats principaux attendus de la mise en œuvre de l'action.

2.1. Les capacités institutionnelles de la police nationale sont renforcées en matière de programmation, mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes de formation continue

2.1.1 Etat des lieux : missions locales d'analyse situationnelle de la formation continue

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet, deux missions pilotées par la SDFCP devaient permettre d'établir une cartographie actualisée des effectifs disponibles afin de favoriser le travail de coordination des actions de formation. L'objet/but poursuivi visait entre autres à :

- Collecter des données administratives et techniques tant sur la répartition spatiale des animateurs et formateurs;

- Impliquer la hiérarchie au plan local ;
- Mettre en place une structure pédagogique fonctionnelle par SDFCP;
- Réactualiser la cartographie de la formation continue de la Police nationale.
- Édicter les différents guides (de la FC, du formateur, des animateurs)
- Définir et/ou mettre à jour les normes de la FC qui seront soumis à validation par la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)
- Clarifier le statut des formateurs avec la Direction du Personnel de la Police Nationale, relativement aux mutations (DPPN)

Cette mission s’est tenue du 12 au 23 décembre 2017 selon les modalités suivantes :

| | | |
|----------|----------------------|---|
| Equipe 1 | Axe est et sud-ouest | Aboisso, Bondoukou, Abengourou Divo, Gagnoa, San-Pedro |
| Equipe 2 | Axe ouest et nord | Odienné, Man, Daloa Korhogo, Bouaké, Yamoussoukro |

Un atelier bilan¹ visant à présenter les résultats de l’analyse des données collectés sur le terrain s’est ensuite tenu du 15 au 16 janvier 2018 à l’ENP en présence des parties prenantes (JICA, PNUD, PN). Tout au long du déroulement de l’atelier, la méthodologie utilisée a été la démarche participative dynamique par le moyen des travaux en sous-groupes et les restitutions en plénière en présence de tous les participants. A l’issue de l’atelier, les principaux résultats suivants ont été atteints :

- Un programme de mise en œuvre d’un projet pilote est élaboré ;
- Un projet de cadre organique de la formation continue a été rédigé ;
- Les guides du coordonnateur, du formateur et de l’animateur sont proposés ;
- Un code de conduite disciplinaire du formateur est proposé.
- L’inventaire des mallettes pédagogiques disponibles a été fait ;
- Un mode de transmission des mallettes pédagogiques disponibles a été arrêté.

L’atelier bilan a permis de mettre au même niveau d’information les potentiels acteurs de la formation continue des Directions et Préfectures de police et soulever les défis à relever pour institutionnaliser, voire pérenniser la formation continue. A cet effet, plusieurs recommandations ont été faites au ministère de tutelle et à la hiérarchie policière :

¹ <https://news.abidjan.net/p/486359.html>
<http://aip.ci/cote-divoire-la-formation-continue-des-policiers-au-coeur-dun-atelier-a-abidjan/>

- ✚ Au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
 - Renforcer les capacités des structures de la formation continue par l'érection de la Sous-direction de la formation continue et de perfectionnement en Direction ;
 - Allouer un budget tenant compte des immenses besoins en formation des personnels de la Police nationale ;
 - Institutionnaliser la fonction de coordonnateur, de formateur et animateur.

- ✚ Au Directeur Général de la Police Nationale
 - Tenir compte de la position de coordonnateur, de formateur et d'animateur dans les mutations des personnels ;
 - Inciter les différents responsables à promouvoir la formation continue dans les services respectifs.

(Cf. rapport atelier bilan Annexe 1).

2.1.2 Renforcer les capacités managériales de la SDFCP

❑ *Constitution d'une équipe managériale (avec des organes déconcentrés) à travers une circulaire:*

A travers un atelier de finalisation et validation, et sur proposition de la DFENP, il s'agit de proposer à la hiérarchie policière une note de service instituant les organes déconcentrés de la formation continue, comprenant la définition de leurs missions, leur rôle, et leur mode de fonctionnement. Il a été suggéré en comité technique que les différentes expertises soient mises à contribution (DFENP, SDFCP, les experts en ingénierie de la formation), en vue de la présentation de ce texte au DGPN lors d'une rencontre avec les Directeurs Centraux de la police nationale. Une présentation préalable devra être faite lors d'une séance de pré-validation avec partenaires de mise en œuvre (JICA, PNUD). La note est en cours de finalisation.

❑ *Expertise nationale/internationale pour appui au renforcement des capacités*

Conformément au plan de travail, un processus compétitif a permis d'identifier une expertise internationale et une autre nationale pour assurer le renforcement des capacités des coordonnateurs régionaux et centraux de la formation continue sur une période de 10 semaines. Le processus a été conduit à son terme avec la signature effective des contrats des experts en ingénierie de la formation qui ont débuté leur mission depuis le lundi 22 janvier 2018.

❑ *La formation des coordonnateurs centraux et régionaux de la formation continue*

En vue de renforcer les capacités managériales et développer des compétences nouvelles pour

appuyer l'initiative de formation continue déconcentrée au niveau local, la formation de 100 coordonnateurs régionaux et centraux a été planifiée. Cet objectif chiffré, a été revu à la baisse lors de la séance de cadrage avec les experts qui ont estimé que l'effectif de 20 coordonnateurs par session devait être retenu afin d'atteindre de meilleurs résultats dans le cadre de l'andragogie. Aux termes des 4 sessions de formation, ce sont en définitive 86 coordonnateurs régionaux et centraux qui ont été formés sur les 80 attendus. Ces formateurs issus du niveau 1, 2, 3 et 4 de l'effectif des formateurs dont dispose la



Groupe de Coordonnateurs en atelier

Police Nationale, ont été convoqués par vague successive afin de participer aux quatre (4) sessions prévues.

La mission des experts chargés de leur encadrement consistait de façon générale à:

Renforcer les capacités de coordonnateurs régionaux et centraux de formation d'Abidjan et des préfectures de police de l'Intérieur du pays en matière de conception, planification, gestion et suivi-évaluation des actions de formation.

De façon spécifique, il s'agissait de :

- Identifier, recenser et analyser des besoins de formation des fonctionnaires de police dans leurs zones d'intervention ;
- Elaborer de catalogue des offres de formation de la zone de couverture en fonction des défis sécuritaires connus et/ou potentiels ;
- Elaborer des outils et instruments pédagogiques utiles et nécessaires à une bonne assimilation des apprentissages ;
- Elaborer des instruments et outils utiles à un meilleur suivi des actions de formation ;
- Organiser des formations déconcentrées en fonction des réalités contextuelles des services et/ou zones de couverture des apprenants ;



Remise de kits aux participants

- Opérationnaliser, suivre et mettre en œuvre une stratégie pluriannuelle et/ou annuelle de formation continue ;
- Formuler des plans locaux de formation continue ;
- Accompagner des formateurs et animateurs relais dans déroulés pédagogiques proposés.

Pour garantir l'atteinte des résultats attendus, le plan d'exécution des experts était formulé comme suit :

- Rappel des quatre étapes de l'ingénierie formation
- L'analyse des besoins de formation
- Le catalogue formation continue
- Les étapes du plan de formation
- Le suivi et l'évaluation des actions de formation
- Le programme annuel de formation
- Les stratégies de pérennisation de la formation continue
- Les formations déconcentrées
- Les plans locaux de formation

Tableau récapitulatif de la formation des coordonnateurs régionaux et centraux

| N° Session | Période | Nombre de stagiaires | Provenance | | Genre | |
|--------------|------------------------|----------------------|------------|-------------------|-----------|-----------|
| | | | Abidjan | Intérieur du pays | H | F |
| 1 | 22 janv-02 fev | 15 | 15 | 0 | 8 | 7 |
| 2 | 5-16 fev | 23 | 23 | 0 | 19 | 4 |
| 3 | 19 fev-02 mars | 24 | 0 | 24 | 23 | 1 |
| 4 | 5-16 mars | 24 | 11 | 13 | 22 | 2 |
| Total | 22 janv-16 mars | 86 | 49 | 37 | 72 | 14 |

Pour assurer le suivi régulier de la formation, des rapports d'étapes ont été transmis par les experts à la fin de chaque session. (Cf. annexe 2)

❑ *La réhabilitation des bureaux de la SDFCP*

Le bâtiment à usage de bureau de la direction de la formation continue, situé au sein de l'Ecole nationale de police a été retenue pour être réhabilité dans le cadre de la mise en œuvre du projet. L'état des lieux qui a permis d'évaluer les besoins en termes de réhabilitation, a permis d'appréhender le niveau de dégradation de cet ouvrage. L'expertise réalisée a relevé que la partie de l'ouvrage qui a été rajoutée pour en faire le bureau des officiers, présentait d'importants désordres d'ordre structurel et nécessite qu'elle soit entièrement détruite en vue d'une construction nouvelle. Cette partie qui présente des risques d'effondrement n'a donc pas été prise en compte par le projet.

Les zones du bâtiment qui ont été pris en compte dans le cadre du projet sont la zone centrale abritant les bureaux des Directeurs et celle qui abrite le bureau des sous-officiers. Les travaux réalisés ont porté sur ces deux parties du bâtiment et ont consistés à la mise en œuvre des actions suivantes :

- Démolition et agrandissement du bureau des sous-officiers
- Remplacement de la charpente et de la couverture du bâtiment
- Révision des installations électriques
- Remplacement du faux-plafond du bâtiment
- Remplacement des portes défectueuses et révision des mécanismes naco
- Révision des installations de plomberie sanitaire (appareillage et canalisation)
- Pose de split système dans les bureaux et dans la salle de réunion
- Pose au carreau au sol et faïence sur murs des sanitaires après démolition de l'existant
- Application de peinture sur murs extérieurs et intérieurs du bâtiment

Le délai contractuel des travaux a été d'un mois à compter de la date de démarrage des travaux. A la réception des travaux, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction à la JICA et au PNUD pour la qualité des travaux réalisés qui se traduit de manière perceptible par l'amélioration de leur cadre et conditions de travail.

2.1.3 Conception de mallettes pédagogiques supplémentaires

Les mallettes pédagogiques de nouvelles thématiques devaient être identifiées et conçues par les formateurs de niveaux 3, sous la coordination de la DFENP lors d'atelier prévus à cet effet. Cependant, cette action n'a pu être réalisée en raison des délais de mise en œuvre.

2.1.4 Elaboration et diffusion des plans locaux de formation

L'action visait à élaborer un plan pour chaque unité déconcentrée de formation, en tenant compte des thématiques à administrer en fonction des réalités contextuelle. Ce sont au total, 8 propositions de plans bisannuels régionaux (comprenant les nouvelles thématiques identifiées) qui devaient être



Yamoussoukro : Formation en sécurité routière sur l'axe principal

élaborés sous la coordination des coordonnateurs régionaux de formation continue ; et 11 propositions de plans bisannuels régionaux (comprenant les nouvelles thématiques identifiées) qui devaient l'être sous la coordination des coordonnateurs régionaux de formation continue. Il s'agissait à terme de tenir 1 atelier pour l'ENP, 1 par Préfecture de police de l'intérieur, 1 par district de police d'Abidjan, 1 pour l'ensemble des directions

centrales et 1 pour les unités d'intervention.

Pendant ce temps, une révision du plan de travail proposé lors des réunions du comité technique avait suggéré de soumettre un nouveau chronogramme des activités réalisables avant l'échéance de la deuxième année contractuelle, soit le 15 mars. La nouvelle proposition avait retenue l'organisation à Abidjan de 8 sessions d'ateliers de formulations des plans locaux et leur feuille de route dont, 6 sessions pour les districts et 2 sessions dans les directions centrales.

Ainsi, du 5-9 mars 2018, les membres de la cellule pédagogique constituée par les coordonnateurs formés lors des sessions de formation issus des 6 districts d'Abidjan et 2 directions centrales et/ou unités d'intervention, se sont réunis en atelier d'une semaine afin d'identifier des thématiques pertinentes et concevoir des plans locaux de formation. Ce sont au total, les 6 districts de la PP d'Abidjan, la Direction des Unités d'Intervention, la Direction des Renseignements Généraux qui ont participé à cette action. Prévu se tenir dans chacun des services susmentionnés en 8 sessions, il a été jugé pertinent d'organiser une seule session groupée. Chaque service ciblé a désigné des représentants pour garantir la représentativité. Cette action a permis de combiner les 8 sessions en une seule et réaliser des économies sur le temps ainsi que le budget. De façon générale, il ressort des conclusions de ces ateliers d'identification et de conception des plans locaux huit (8) thématiques identifiées par l'ensemble des services de police. (Cf Tableau ci dessous)

Tableau récapitulatif des thématiques PP Abidjan

| Directions | Thématiques identifiées | | | | | | | |
|---|---------------------------------|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|---|--------------------------|------------------------|------------------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| Préfecture de Police d'Abidjan (PPA) et ses 06 Districts | Techniques de sécurité routière | Droit de l'Homme | Procédure judiciaire | Maintien de l'ordre public | Techniques de collecte du renseignement | Rédaction administrative | Ethique et Déontologie | Informatique |
| Direction des Unités d'Intervention | Techniques de sécurité routière | Management des ressources humaines | Lutte contre le terrorisme | Maintien de l'ordre public | Techniques de collecte du renseignement | Rédaction administrative | Ethique et Déontologie | Informatique Armement et tir |

2.1.5 Evaluation à mi-parcours du niveau de mise en œuvre des plans locaux

Comme indiqué plus haut, le processus d'identification des plans locaux a été amorcé. La SDFCP, chargée de la supervision et de la coordination de la formation continue au niveau central a convenu de poursuivre le niveau de mise en œuvre de ces plans dans le cadre de son activité de coordonnateur. La mobilité de cette direction avait auparavant été renforcée par l'acquisition de deux véhicules de types 4x4 pour les aider à jouer ce rôle à Abidjan et dans les villes de l'intérieur du pays.

Cette activité poursuivait un double objectif, d'abord, engager la formation/action des coordonnateurs issus des sessions de formation des coordonnateurs régionaux et centraux, ensuite, former des animateurs relais supplémentaires sur des thématiques des mallettes pédagogiques existantes

2.2 Les services de police ont les capacités opérationnelles nécessaires pour la conduite des sessions de formation continue

2.2.1 Mise en place des espaces de formation

Pour cette phase 2 du projet, il avait été planifié la construction de 3 abris préfabriqués pour salles de formation (Bouaflé; Divo et Odienné), pour compléter à 18 l'effectif des espaces de formations installés par le projet. Dans un courrier adressé au PNUD, Monsieur le Sous-directeur de la formation continue avait exprimé le souhait de délocalisation de préfabriqués de Bouaflé et Divo, respectivement dans les villes de Séguéla et Dimbokro (Cf. courrier SDFCP Annexe 3). En raison de certaines difficultés opérationnelles liées aux processus d'achat, leur acquisition n'a pu être effective. Cela a fait l'objet d'un avenant dans la mise en œuvre.

2.2.2 Gestion et suivi des sessions de formation

Acquisition de kits apprenants

L'acquisition de ces kits apprenants (sacoche, cahiers, stylos, clés USB imprimés avec logos JICA, PNUD et PN) devait satisfaire les besoins de la logistique lors des formations et assurer la visibilité des partenaires au projet. 2000 pièces de chaque article ont été acquises et mis à la disposition des stagiaires de la police lors des formations.

Assistance pour suivi présentiel des sessions de formation

Pour les besoins de suivi de la formation, il a été procédé au recrutement d'un assistant chargé du suivi des formations. Les principaux résultats atteints sont les suivants :

- La logistique des actions de formation continue en liaison avec les enseignants, les responsables de formation est organisée et disponible;
- La préparation/gestion administrative et budgétaire des actions de formation est assurée ;
- Le suivi des paiements des frais de per diem et la mise à jour des listes sont effectués ;
- Les stagiaires de la formation continue sont accueillis, informés et orientés ;
- Les équipes d'enseignants et d'ingénieurs dans la conduite du projet sont assistés;
- Les décisions du Management du projet sont suivies et exécutées correctement et dans le temps.

- Une base de données des formations et l'archivage sont réalisés.

Des rapports mensuels sont régulièrement soumis et présentent les constats observés et les suggestions utiles.

2.2.3 Formation de 325 formateurs supplémentaires de niveaux 1 & 2

Le projet a planifié étoffer le nombre de formateurs de niveau 1 & 2 de 325 formateurs supplémentaires pour les années 2 et 3. Dans le cadre de la phase 2 du projet, 6 sessions avaient fait l'objet d'une programmation par la SDFCP pour des formations devant se tenir sur 2 semaines (5-16 mars 2018), avec 120 stagiaires attendus. L'effectif atteint est de 55 sur les 120 participants attendus. Cette situation est due selon la SDFCP au manque d'implication de certains chefs de services qui n'ont pas libéré les éléments à temps.

Tableau synoptique chiffré des formateurs niveau 1 & 2

| Niveau de formation | Effectif attendu | Présents | Absents |
|---------------------|------------------|----------|---------|
| Niveau 1 et 2 | 120 | 55 | 65 |

2.2.4 Formation de 825 animateurs relais supplémentaires

Initialement, le projet a prévu former 825 animateurs relais sur l'ensemble des années 2 et 3. Aux termes de la deuxième année, plus de la moitié de cet objectif a été atteint. Ce sont effectivement **577** animateurs relais qui ont vu leurs capacités renforcées sur quatre modules. Ces derniers sont à leur tour capable de relayer la formation auprès de leurs pairs dans leurs différents services d'affectation. Voir tableau ci-dessous.

Résumé des formations des animateurs relais

| FORMATIONS DES ANIMATEURS RELAIS | | | |
|----------------------------------|---------|-----------|--------------------------------|
| Localités | Abidjan | Intérieur | Total animateurs relais formés |
| Effectif | 316 | 261 | 577 |

De plus, faisant suite à la formation des coordonnateurs centraux et régionaux animée par des experts national/ international, cette activité est une étape nécessaire à la mise en œuvre des fonctions de coordonnateurs. Elle consiste en effet à accompagner les coordonnateurs par des conseils et orientations utiles dans le fonctionnement pratique des cellules pédagogiques dont ils auront à coordonner les actions de formation. En d'autres termes, il s'agit de les voir à l'œuvre avec un accompagnement minimum dans les actions devant leur permettre de façon concrète de jouer pleinement leur rôle de coordonnateur des formations.

L'organisation et la mise en œuvre de ces sessions de formation ont permis aux coordonnateurs nouvellement formés de s'accoutumer aux tâches pratiques et quotidiennes de leur nouvelle fonction avec une thématique transversale où le besoin en formation a été déjà identifié comme tel pour les agents de la Police nationale, tous corps et tous grades confondus.

A travers cet exercice, les coordonnateurs s'exerceront à :

- Avoir la maîtrise de la cartographie physiques et documentée des CDFC dont ils ont la charge (*Effectif par service et globaux, listes des formateurs et animateurs relais*)
- S'approprier la fiche d'emploi du coordonnateur des formations
- La création et l'utilisation effective et le rodage des outils nécessaires à l'organisation des sessions de formations en vue d'assurer pleinement leur fonction de coordonnateur des formations dans les unités déconcentrées de formation continue.

Véritable test grandeur nature, l'organisation de ces sessions de formation/action sur les thématiques retenues s'est déroulée selon le chronogramme qui suit :

Dans les 6 Districts d'Abidjan :

▪ **Du lundi 19 au vendredi 23 février 2018**

1. « *Protection des lieux : premiers intervenants sur une scène d'infraction* » dans les districts de police n° 3 (Yopougon), n°5 (Cocody) et n°6, (Marcory) ;
2. « *Violences basées sur le genre* » dans les districts de police n°1 (Abobo), n°2 (Port Bouet) et n°4, (Marcory).

▪ **Du lundi 26 février au vendredi 03 mars 2018**

1. « *Violences basées sur le genre* » dans les districts de police n°3 (Yopougon), n°5 (Cocody) et n°6, (Marcory) ;
2. « *Protection des lieux : premiers intervenants sur une scène d'infraction* » dans les districts de police n°1 (Abobo), n°2 (Port Bouet) et n°4, (Marcory) :

Dans 6 villes de l'intérieur du pays :

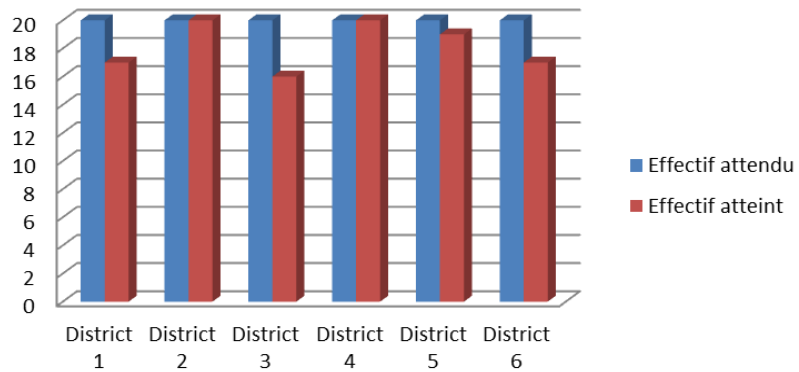
- Dates : du Lundi 05 mars au vendredi 09 mars 2018
- Lieu : Salles de formation des Préfectures de police concernées
- Heure : 08h30 à 16h30
- Les formations se dérouleront simultanément dans les six (06) Préfectures de police pour une partie en salle et pour l'autre en extérieur notamment pour les thématiques à démonstrations comme les Techniques de Sécurité en Intervention (TSI) et la Sécurité Routière (SR)
- Les programmes de formation par matières sont joints en annexes 1 (TSI), 2 (VSBG), 3 (SR)

- Des séances de préparations spécifiques à l'organisation et à la mise en œuvre de l'ensemble des thématiques sont prévues les jeudi 1^{er} et vendredi 02 mars 2018.

| Modules | VILLES | | | | | |
|---|---------|------------|-------|------|--------|-------|
| | ABOISSO | ABENGOUROU | YAKRO | DIVO | GAGNOA | DALOA |
| Techniques de Sécurité en Intervention | X | X | X | X | X | X |
| Violences sexuelles basées sur le genre | X | X | | X | X | |
| Sécurité routière | | | X | | | X |

| Prefecture de police d'Abidjan | Formation/Thématique/mallettes pédagogiques | | | | | | | |
|---|---|---------------------|---------------------------------|--|---------------------|------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | Violences basées sur le genre (V.B.G.) | | | Police Technique et Scientifique (PTS) | | | Total par District | |
| | Effectif attendu | Effectif atteint | % des présences/ district | Effectif attendu | Effectif atteint | % des présences/ district | Total effectif attendu | Total effectif atteint |
| District 1 | 20 | 17 | 85% | 40 | 33 | 82,5% | 60 | 50 |
| District 2 | 20 | 20 | 100% | 40 | 30 | 75% | 60 | 50 |
| District 3 | 20 | 16 | 80% | 40 | 35 | 87,5% | 60 | 51 |
| District 4 | 20 | 20 | 100% | 40 | 38 | 95% | 60 | 58 |
| District 5 | 20 | 19 | 95% | 40 | 33 | 82,5% | 60 | 52 |
| District 6 | 20 | 17 | 85% | 40 | 38 | 95% | 60 | 55 |
| Total des Districts par thématique | 120 | 109 | 90, 83% | 240 | 207 | 86, 25% | 360 | 316 |

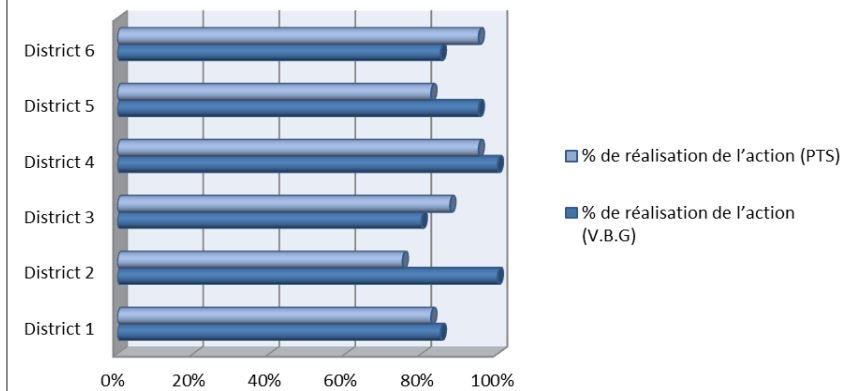
Thème: V.B.G



Thème: PTS



% de réalisation



| 6 Villes de l'intérieur | Thématiques | | | | OBSERVATIONS |
|-----------------------------------|--|---|--------------------|--------------------|--------------|
| | Violences basées sur le genre (V.B.G.) | Techniques de Sécurité en Intervention (T.S.I.) | Police de la Route | Total par localité | |
| Abengourou | 15 | 35 | | 50 | |
| Aboisso | 18 | 18 | | 36 | |
| Yamoussoukro | Déjà réalisé du 4 au 8/09/2017 | 21 | 21 | 42 | |
| Divo | 21 | 19 | | 40 | |
| Gagnoa | 20 | 27 | | 47 | |
| Daloa | Déjà réalisé du 4 au 8/09/2017 | 26 | 20 | 46 | |
| Total Intérieur/thématique | 74 | 146 | 41 | 261 | |

2.3 Les connaissances des policiers sont améliorées sur les thématiques indispensables à l'exercice de la fonction policière

2.3.1 Acquisition de matériels spécifiques de formation déconcentrée (1 pour chaque site de formation et 2 pour ENP)

| | |
|---|-----|
| Véhicules de transport de troupes | 2 |
| tables de prise d'empreintes | 20 |
| Rouleau encreur | 20 |
| appareils photos numérique | 20 |
| Cône pour constat | 20 |
| Ensemble géométrique (Règle, Equerre, Rapporteur, Compas) | 20 |
| Décamètre (50m) pour constat | 20 |
| Plaquette de relevé de plan pour constat | 20 |
| Imperméable | 20 |
| Paire de bottes | 20 |
| Lampe Torche longue portée rechargeables | 20 |
| Ensemble Vidéo code de la route | 20 |
| Boucliers | 375 |
| Bâtons | 375 |
| Casques | 375 |
| Kit robocop | 375 |
| menottes | 375 |
| Sifflets | 50 |

| | |
|---|------|
| Mégaphones | 10 |
| Achat de wimax avec connexion pour six mois | 2 |
| Achat de Cartons de Ramettes repro blanc 80g 21*2 | 20 |
| Achat de Blocs notes | 100 |
| Achat de Rouleaux flipchart(carton de 6) | 10 |
| Achat de Toner pour copieur IR 2024 | 5 |
| Achat de Toner pour copieur/Imprimante IR 1133 A | 4 |
| Paquets de Markers | 10 |
| Paquets de Stylos à billes | 500 |
| Chemise à rabat élastique | 500 |
| Achat de Chemises cartonnées | 500 |
| Achat de sacoches personnalisées | 2000 |
| Impression de cahiers personnalisés | 2000 |
| Achat de stylos personnalisés | 2000 |
| Achatde, clés USB personnalisées | 2000 |

III. SYNERGIE ET COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INITIATIVES

Le Projet d'Appui au Renforcement de la Formation continue de la Police Nationale a développé des synergies et complémentarités importantes avec plusieurs initiatives mises en œuvre par le PNUD, ainsi que d'autres partenaires œuvrant dans le secteur de la sécurité. Ce sont notamment le Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le PNUD, le fonds de consolidation de la paix mis en œuvre par le PNUD, le programme de renforcement de la Police technique et scientifique mis en œuvre par le GIZ.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces initiatives, la rationalisation des ressources et la recherche de l'efficacité seront privilégiées en favorisant les synergies et complémentarité entre elles, conformément aux dispositions convenues dans les accords avec les différents partenaires (Gouvernement, JICA et UE notamment). Ainsi, la même équipe de projet est dédiée à la mise en œuvre de ces différents projets aux objectifs communs, avec comme principe de base le partage des dépenses de fonctionnement entre eux (salaires, carburant, entretien véhicule, charges de bureau, etc.).

IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette seconde année du projet sont surtout liées aux délais relativement étroits de la mise en œuvre. En effet, le chronogramme a dû être constamment revu pour l'adapter à cette réalité circonstancielle, et pour tenir également compte de la pression exercée à la fois sur les formateurs disponibles et sur les salles de formations de l'ENP. Ainsi, par exemple, seules deux sessions de formation des formateurs de niveaux 1 et 2 ont pu être tenues.

Les délais de mise en œuvre n'ont pas permis de suivre et évaluer les séances de restitution des différents modules de formation par les animateurs relais. Il en a été de même pour la mission

conjointe de suivi évaluation du projet à mi-parcours. Toutefois, la sous-direction de la formation continue a pu effectuer une tournée dans plusieurs services de police, à l'effet de mieux cerner les contours de la mise en application de cette activité.

V. MODIFICATIONS APPORTEES A LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre n'a pas enregistré de modifications majeures. Seulement, pour des difficultés opérationnelles liées au processus d'achat, les acquisitions des 3 préfabriqués et les simulateurs de tirs n'ont pu être effectifs. Par ailleurs quelques modifications du calendrier du déroulement de la formation ont joué sur les activités planifiées. Tout cela a fait l'objet d'un avenant à la mise en œuvre.

VI. COORDINATION, SUIVI/EVALUATION, VISIBILITE

Réunions du comité technique.

Conformément aux dispositions prévues dans le document de projet, le comité technique, composé d'experts techniques des organisations parties prenantes s'est réuni toutes les deux semaines, en vue de s'assurer que le projet reste conforme à ses objectifs tout le long de son exécution, et à prendre les mesures correctives le cas échéant.

Gestion courante et suivi des activités

La mise en œuvre de l'action a fait l'objet d'interactions régulières entre les différentes parties prenantes, notamment la JICA, le PNUD, la SDFCP à travers l'ENP notamment. Par ailleurs, le PNUD a eu recours à une ressource qui a veillé quotidiennement au bon déroulement des formations sur place.

Visibilité

Afin de favoriser la visibilité du projet au cours de cette année de mise en œuvre, des actions de communication et de relations publiques ont été entreprises via les outils de communication du PNUD et avec les professionnels des médias.

Ainsi, quelques médias internationaux/locaux se sont fait les échos des cérémonies organisées dans le cadre du projet. Par ailleurs, les kits apprenants produits dans le cadre du projet avec les logos des parties prenantes sont l'objet de partage aux destinataires pour une bonne visibilité du projet (Cf. annexe 4).

VII. ANNEXES

- 1. Rapport de l'atelier bilan**
- 2. Rapports des experts chargés de la formation des coordonnateurs régionaux**
- 3. Courier de la DFENP demandant le changement de localisation des abris préfabriqués**
- 4. Échantillons des kits apprenants avec effigie du projet**